

Accord sur la coopération opérationnelle et stratégique entre la Géorgie et l'Office européen de police (Europol)

2016/0810(CNS) - 14/12/2016 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 544 voix pour, 99 contre et 66 abstentions (suivant la procédure de consultation) une résolution législative sur le projet de décision d'exécution du Conseil portant approbation de la conclusion, par l'Office européen de police (Europol), de l'accord sur la coopération opérationnelle et stratégique entre la Géorgie et Europol.

Suivant sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, le Parlement a **approuvé le projet du Conseil** sans y apporter d'amendements, sachant que cet accord contribuera à renforcer la coopération avec la Géorgie qui joue un rôle de plus en plus important dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, comme pays de transit des combattants étrangers.